



Association affiliée

à la Fédération Reconnue d'Utilité Publique du Club Vosgien

Siège Social : Bt. 4 - 14, rue des Casernes 90200 GIROMAGNY

Courrier postal : CVG - 4, Rue des Carrières 90200 VESCEMONT

Madame, Monsieur,

Compte tenu des mesures sanitaires imposées par l'arrêté préfectoral du 27/09/2020 qui impactent directement l'organisation de notre journée du 11/10/2020,

je vous invite à participer à une **réunion extraordinaire** du CA qui se tiendra

le 29/09 2020 à 14h30

au local CVG, rue des casernes à Giromagny.

ORDRE DU JOUR :

- rappel contenu de l'arrêté préfectoral,
- impact sur l'organisation de la journée du 11/10
- Possibilités d'agencement (maintien MO, comment, problème traiteur...)?
- prise de décision quant à la suite à donner.

Veuillez m'excuser pour cette convocation rapide et sans concertation mais les événements commandent. Pour ceux qui ne peuvent être présents donnez procuration au membre de votre choix.

le Président: Claude ALBRECHT,

✂-----

BON POUR POUVOIR

Je soussigné(e),

Donne pouvoir à

Pour me représenter à la réunion du Conseil d'Administration du **29 septembre 2020** et voter en mon nom (conformément à l'article 8 des statuts, un seul pouvoir par administrateur).

A le Signature